

# Le palais de justice de Bruxelles paralysé par des champignons

02 août 2017 20:55

Au palais de justice de Bruxelles, tant les locaux qui abritent de nombreux documents authentiques des registres de l'état civil que les salles contenant les pièces à conviction des tribunaux d'assise et autres dossiers pénaux, ne sont plus accessibles.

Résultat: de nombreux dossiers pourraient sérieusement en souffrir. Cette décision drastique a été prise par le président du tribunal francophone de première instance à Bruxelles, Luc Hennart, et son collègue néerlandophone.

La raison: des moisissures qui prolifèrent dans les salles situées dans les caves du palais. Et tant qu'aucune mesure n'est prise pour lutter contre ce fléau – d'autant plus que la dangerosité de ces champignons n'est pas connue –, le président du tribunal refuse l'accès à ces locaux au personnel du palais et à la police qui doivent pourtant s'y rendre pour y chercher des pièces. Le président Hennart a multiplié les tentatives pour lutter contre ce fléau mais ses nombreux mails et lettres, adressés tant au SPF Justice qu'à la Régie des Bâtiments, sont restés lettres mortes. Le ministre de la Justice Koen Geens (CD&V) ayant fait savoir aujourd'hui que les résultats des analyses d'échantillons seraient connus "*peut-être en septembre*", Luc Hennart refuse que le personnel se rende dans ces locaux où sont pourtant stockées des pièces cruciales pour le fonctionnement du tribunal de Bruxelles. "*En attendant, nous avons reçu l'autorisation d'acheter 'le matériel nécessaire' pour continuer à travailler, comme des masques ou des cache-poussière. Ma réponse a été No way!*", conclut Luc Hennart.

Source: L'Echo

---

Copyright L'Echo